

Compte-rendu
Réunion du Groupe-Pays Algérie
Mercredi 12 décembre 2007 – Cités Unies France

PARTICIPANTS

Président du Groupe-Pays Algérie

Georges Morin, Adjoint au Maire, Ville de Gières

Collectivités locales

Rose-Anne Bisiaux, Chargée de mission, Communauté urbaine de Dunkerque

Fatiha Chebah, Chargée de mission, Conseil général du Nord

Marie-France Costantini, Conseillère municipale, Ville de Saint-Jean-de-Boiseau

Hélène Crépeau, Chargée de mission, Ville de La Roche-sur-Yon

Chérif Guelmine, Chargé de coopération, Ville de Cergy

Sophie Guiot, Chargée de mission, Ville de Montreuil

Mohamed Heddar, Adjoint au Maire, Ville de Tourcoing

Guillaume Larbodie, Assistant, Conseil général de la Gironde

Khider Louelh, Chargé de mission, Ville du Blanc Mesnil

Patricia Mallen, Directrice adjointe, Ville de Marseille

Michèle Margueron, Chargée de mission, Ville de Paris

Claude Nicolet, Conseiller communautaire, Communauté urbaine de Dunkerque

Gwenaëlle Rieunier, Chargée de mission, Ville de Roubaix

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Damien Cristofari, Coordinateur régional

François Géraud, Ambassade de France en Algérie, SCAC

Anne-Marie Mével-Reingold, DGCID/AECL

Bernadette Zervudacki, DGCID/CGAO

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

François Gasparetto, Chargé de mission

Autres organismes

Sébastien Debeaumont, Directeur, Agence d'urbanisme de Dunkerque

Mohamed Khandriche, Secrétaire général, Touiza Solidarité

Cités Unies France

Bertrand Gallet, Directeur général

Corisande Jover, Stagiaire

Linda Naïli, Chargée de mission

Carole PrévotEAU, Stagiaire

Fabiola Rivas, Chargée de mission

Virginie Rouquette, Chargée de mission

ORDRE DU JOUR

I/ Accueil et Introduction générale

II/ L'actualité en Algérie et la coopération franco-algérienne

III/ Intervention de Philippe Georgeais, conseiller de coopération et d'action culturelle auprès de l'Ambassade de France à Alger

IV/ Bilan du Fonds de Solidarité Algérie

V/ Avancées du Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie (PCPA)

VI/ Questions diverses

I/ Introduction générale

Les participants ont exprimé leur vive émotion après les attentats d'Alger survenus la veille, et ont réaffirmé leur solidarité à l'égard des partenaires algériens en proie aux activités de groupes terroristes depuis les années 1990. **Michèle Margueron, chargée de mission à la ville de Paris**, a fait part de l'appel téléphonique passé la veille à leurs partenaires algérois, en vue de les assurer de leur soutien.

Ces attentats posent à nouveau la question de la sécurité en Algérie et de ses effets sur le déroulement de la coopération décentralisée franco-algérienne. Il avait déjà été impossible de se rendre sur certains lieux sinistrés par le séisme de 2003, a rappelé **Georges Morin**, le ministre de l'intérieur l'ayant alors fortement déconseillé aux représentants des collectivités locales françaises. Les collectivités présentes ont toutefois témoigné de leur volonté de poursuivre les projets initiés avec tout autant de conviction, en rappelant que les nouvelles menaces du terrorisme en Algérie ne devait en aucune façon porter atteinte au développement de la coopération décentralisée franco-algérienne.

Les missions en Algérie prévues pour les semaines à venir seront maintenues, notamment celle de la Ville de Paris et du Conseil général des Bouches-du-Rhône entre les 6 et 10 janvier 2008, ainsi que celle de Tourcoing au courant du mois de janvier. Les craintes pouvant être exprimées de part et d'autre sur les problématiques de sécurité pour les partenaires français n'en seront pas moins prises en compte, en particulier celles provenant d'experts français en déplacement en Algérie. **Patricia Mallen, chargée de mission à la ville de Marseille**, a toutefois mentionné le caractère hautement aléatoire de la menace terroriste en soulignant le climat de sécurité tout à fait satisfaisant ressenti lors de la dernière mission de la Ville de Marseille, une quinzaine de jours seulement avant les attentats.

L'ouverture d'un nouveau front d'Al Qaida en Algérie n'est pas sans lien avec le net recul enregistré par l'organisation terroriste en d'autres régions du globe, a précisé **Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France**. L'échec de son action aux échelles locales, dans les zones d'implantation plus anciennes, est à l'origine d'une nouvelle orientation fondée sur un discours idéologique supranational et située quasi-exclusivement sur le pourtour du bassin méditerranéen. Toutefois, sur ce nouveau terrain d'action également, l'échec d'Al Qaida à convaincre les populations est encore patent.

Philippe Georgeais, Conseiller de coopération à l'Ambassade de France à Alger, a approuvé cette analyse, tout en exprimant ses inquiétudes quant aux difficultés de formation d'une société civile algérienne à part entière. Le jacobinisme de l'Etat, symbolisé par le rôle incontournable des walis et par les prérogatives encore limitées des élus locaux, se traduit par un écart persistant entre le pays réel et sa carte politique : la faible participation politique d'une part importante de la population, en particulier des jeunes, constitue un terreau non négligeable pour les extrémistes.

◆ Élections locales du 29 novembre 2007

Damien Cristofari, sous-direction d'Afrique du Nord-Algérie

Le taux de participation aux élections locales du 29 novembre 2007 a été d'environ 43-44% (chiffres officiels) pour l'ensemble du pays, mais de seulement 25% à Alger. Un aperçu général des résultats permet de constater un net renforcement du pôle nationaliste (FLN, RND) au détriment du pôle islamiste.

Double scrutin visant à élire les membres des Assemblées populaires communales (conseils municipaux) ainsi que des Assemblées populaires de wilaya (conseils généraux), ces élections ont toutefois été largement perçues comme un non-enjeu, un non-événement.

Les élections se sont déroulées dans l'anonymat le plus complet, la presse algérienne a très peu couvert l'événement.

Les contextes politiques locaux de certaines collectivités algériennes ont ensuite été rappelés :

- **Georges Morin, président du groupe-pays**, a constaté un véritable recul par rapport aux élections locales de 2002 ; il a évoqué le processus de constitution des listes FLN préalable au vote dans la ville de Constantine : signe du conflit permanent opposant la base et le sommet à l'intérieur même du parti politique dominant, l'équipe municipale sortante pourtant adoubée par les militants de la ville, a du céder la place à une autre liste FLN agréée « au sommet ».
- Le FLN est sorti victorieux du scrutin à Tizi Ouzou, mais aucun contact n'avait encore eu lieu entre les nouveaux partenaires algériens et la Ville de La Roche-sur-Yon, a précisé **Hélène Crépeau, chargée de mission**.
- Concernant l'APC de Biskra, **Mohamed Heddar, maire-adjoint de la ville de Tourcoing**, a été informé que la municipalité partenaire était maintenant aux couleurs du FLN (précédemment la majorité municipale était El Islah) et qu'un nouveau président avait été élu.
- **Claude Nicolet, conseiller communautaire à la C.U de Dunkerque**, a fait part de son inquiétude sur l'évolution du pays et l'absence de perspective politique. La C.U de Dunkerque est en partenariat depuis 2004 avec la wilaya d'Annaba. Un projet a vu le jour dans le cadre du programme européen MED'PACT, qui concerne la mise en place d'une Agence d'urbanisme à Annaba. Ce projet connaît plus d'une année de retard, il n'a d'ailleurs toujours pas démarré. Ce retard est lié au conflit qui oppose le maire d'Annaba à son wali, qui a d'ailleurs mis le

maire sur la touche. Depuis lors, la C.U de Dunkerque n'a plus véritablement de contact avec Annaba.

◆ **Coopération bilatérale et visite du président français du 3 au 5 décembre 2007**

Selon **Damien Cristofari**, si les craintes d'un échec étaient fortes à quelques jours seulement de l'arrivée prévue du président français en Algérie, le bilan de la visite doit finalement nous conduire à y voir un succès important. Dans le cadre de relations bilatérales traditionnellement complexes, Nicolas Sarkozy est le premier président français à n'avoir pas connu la guerre d'Algérie. Si les questions liées au travail de mémoire faisaient l'objet d'une forte attente du côté algérien, tant à l'égard de la période coloniale que de la guerre de décolonisation, le discours présidentiel semble avoir été bien reçu dans la population.

Parmi l'ensemble des points abordés à l'occasion de cette rencontre, plusieurs succès méritent d'être cités : dans le volet coopération, la convention de partenariat signée par les deux parties est sans aucun doute un texte ambitieux ; un second texte a été paraphé dans le domaine du nucléaire civil ; deux accords ont été signés en matière de co-production cinématographique ainsi que sur le partage des archives ; enfin, plusieurs contrats ont été signés pour un montant total d'environ 5 milliards d'euros, notamment dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que pour la construction des tramways à Oran et Constantine par Alstom. Les deux principaux points de discussion n'ayant pas abouti sont le projet d'université mixte algéro-française, et le dispositif juridico-administratif sur la circulation des Algériens en France et des Français en Algérie. En l'absence de consensus sur cette dernière question, la convention de 1968 continuera à s'appliquer : sur les questions de circulation, elle confère aux Algériens un statut dérogatoire par rapport au droit commun régit par les lois de 2006-2007.

III/ Intervention de Philippe Georgeais, Conseiller de coopération,

Ambassade de France à Alger

Philippe Georgeais est également revenu sur la visite du président français en Algérie, et a salué les propos tenus par le président français, lors de son discours à l'université de Constantine : l'avancée a été grande en matière de reconnaissance, a-t-il précisé, et il est étonnant qu'il y ait eu peu de communication par la presse autour de ce discours.

Par ailleurs, s'agissant de la Convention de partenariat signée par les deux parties, l'originalité du document repose sur la prise en compte de l'ensemble des domaines de coopération – à l'exception des questions ayant trait à la société civile, thématique que les Algériens n'ont pas souhaité inscrire dans le texte. Le volet coopération décentralisée prévoit de nombreux avantages pour les collectivités locales, notamment fiscaux et administratifs, induits par son caractère institutionnel. Les grandes

lignes proposées par la Convention de partenariat sont complétées par un Document cadre de partenariat (DCP) fixant les orientations pour les cinq années à venir. Trois axes prioritaires y ont été définis, au sein desquels le rôle de la coopération décentralisée est pleinement reconnu :

- L'appui à la formation, rendu indispensable par le déficit de ressources en maîtrise d'ouvrage. Ce volet comprend la formation, l'expertise, ainsi que le soutien à l'enseignement de la langue française ;
- L'appui au développement économique et à la mise en place d'une économie libérale;
- La gouvernance, fondée sur la réforme administrative et la modernisation de l'Etat, et comprenant l'appui à la coopération décentralisée.

Aux bilans annuels effectués par un comité de suivi s'ajoutera une revue de mi-parcours après deux années et demie, à laquelle seront associés les acteurs de la coopération décentralisée.

L'apport de cette Convention pour la coopération décentralisée devrait être considérable, et ce plus particulièrement dans les situations de blocage parfois déplorées par les collectivités locales. Dans l'exemple d'Annaba, il sera dorénavant possible de signifier au Wali son obligation de coopération en vertu de l'accord intergouvernemental conclu entre la France et l'Algérie. Par ailleurs, les possibilités de coopération menées par plusieurs collectivités locales se verront renforcées, notamment dans le domaine de l'éducation avec des opportunités accrues d'interventions en consortium.

IV/ Bilan du Fonds de Solidarité Algérie

◆ **Compte-rendu de la mission de CUF en Algérie, Georges Morin**

Une délégation de Cités Unies France (composée de Charles Josselin, Georges Morin, Bertrand Gallet et Linda Naïli) s'est rendue en Algérie du 10 au 12 septembre 2007. Les objectifs de cette mission étaient triples :

- premier objectif : les équipes municipales algériennes et françaises arrivant au terme de leur mandat (novembre 2007 pour les Algériens et mars 2008 pour les Français), il convient donc de dresser, avec nos partenaires, **le bilan de notre coopération décentralisée.**
- deuxième objectif : l'Algérie ayant quitté la FMCU en 1984, nous avions pour mission de persuader les autorités algériennes de réintégrer les instances internationales des villes, notamment en acceptant de participer au **2^{ème} Congrès de CGLU à Jeju.**
- troisième objectif : constater la bonne marche des projets **de reconstruction et d'équipement** menés dans la wilaya de Boumerdès avec les fonds des collectivités locales françaises.

Ce fut également l'occasion de visiter les réalisations menées dans le cadre de la coopération décentralisée.

Cette mission, articulée autour de deux temps forts, a permis des rencontres politiques avec :

- les autorités algériennes, et en particulier avec le ministre algérien chargé des collectivités locales au Ministère de l'Intérieur, M. Daho Ould Kablia. Ce dernier a alors confirmé la participation d'une délégation algérienne au Congrès Mondial de CGLU à Jeju au mois d'octobre 2007. Ce fut également l'occasion de faire le point sur la coopération décentralisée franco-algérienne et des réformes des codes des communes et des wilayas en cours.
- et l'ambassadeur de France à Alger, M. Bernard Bajolet et toute son équipe pour faire le point sur la coopération bilatérale.

Quant à l'inauguration des deux derniers projets (le projet de centre culturel et social pour la commune d'El-Corso par l'association Caritas et le projet de centre de formation professionnelle pour femme pour la commune de Sidi-Daoud par l'association Touiza-Solidarité), nous n'avons malheureusement pu nous rendre comme prévu, à Sidi Daoud et au Corso en raison des craintes liées aux deux attentats perpétrés quelques jours plus tôt à Batna et à Dellys.

Cependant, une présentation des infrastructures et un exposé des projets ont été faits à la wilaya de Boumerdès par les opérateurs de projets.

Nous avons également participé à la signature du protocole de coopération entre la ville de Belfort et l'APC et l' APW de Boumerdès.

◆ **Compte-rendu des activités menées dans le cadre du Fonds de solidarité**

Un rapport d'activités a été remis aux participants. Le centre de formation professionnelle pour femmes de Sidi-Daoud a ouvert ses portes quelques jours après la mission de CUF en Algérie et bénéficie du soutien de la direction de la formation de la wilaya de Boumerdès et de l'APC de Sidi Daoud . Quant au centre socio-culturel d'El Corso, après un démarrage difficile, ce dernier est en cours de finalisation.

V/ Avancées du Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie (PCPA)

Linda Naïli a présenté la démarche entreprise par CUF, afin d'inclure la participation des collectivités locales dans ce nouveau dispositif. Une note a été rédigée et distribuée lors de cette réunion. Les collectivités locales intéressées à y participer sont invitées à contacter Linda.

VI/ Questions diverses

◆ Programme Européen Jeunesse en Action

Fabiola Rivas a présenté le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA). Celui-ci s'adresse à tous les jeunes de 13 à 30 ans résidant dans l'un des pays participants : 31 pays européens, plus d'une vingtaine de pays "partenaires voisins" ainsi que les "autres pays partenaires dans le reste du monde" sont concernés. Les pays du pourtour méditerranéen, parmi lesquels l'Algérie, s'insèrent naturellement dans la seconde catégorie des pays dits « partenaires voisins ».

Riche en possibilités, ce programme favorise les rencontres de groupes, l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires dans différents pays et aide les jeunes à réaliser leurs projets collectifs. Il apporte également un soutien aux projets favorisant la participation active des jeunes à la vie de leur communauté ainsi que le dialogue avec les décideurs et les organisations de jeunesse. Le PEJA prévoit par ailleurs des actions de formation et de soutien à l'attention des animateurs et structures de jeunesse, ceci pour permettre la faisabilité et développer la qualité des projets.

En France, l'Agence française est la structure nationale chargée de gérer et de développer les actions du Programme européen jeunesse en action, au nom de la Commission européenne. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Fabiola Rivas à Cités Unies France.

◆ Forum International du Tourisme Solidaire en Méditerranée, 20-21 janvier 2008, Marseille

Le FITS Méditerranée aura lieu les 17 et 18 janvier prochains à l'Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille), a ensuite rappelé **Fabiola Rivas**. Son objectif premier sera de rassembler l'ensemble des acteurs du tourisme solidaire en Méditerranée – administrations, collectivités territoriales, associations et réseaux, entreprises et organisations professionnelles, parcs naturels, ONGs, media – afin de promouvoir un développement local durable des territoires méditerranéens. Événement incontournable dans le domaine du tourisme solidaire, le FITS abordera un large panel de thématiques à travers ses quatre tables rondes et ses dix ateliers de travail (le programme détaillé est disponible sur le site internet de Cités Unies France : www.cites-unies-france.org/html/bibliotheque/pdf/FITS_Med_Programme.pdf).